

Dossier

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **82 (1994)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

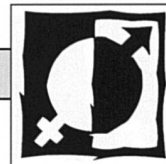
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

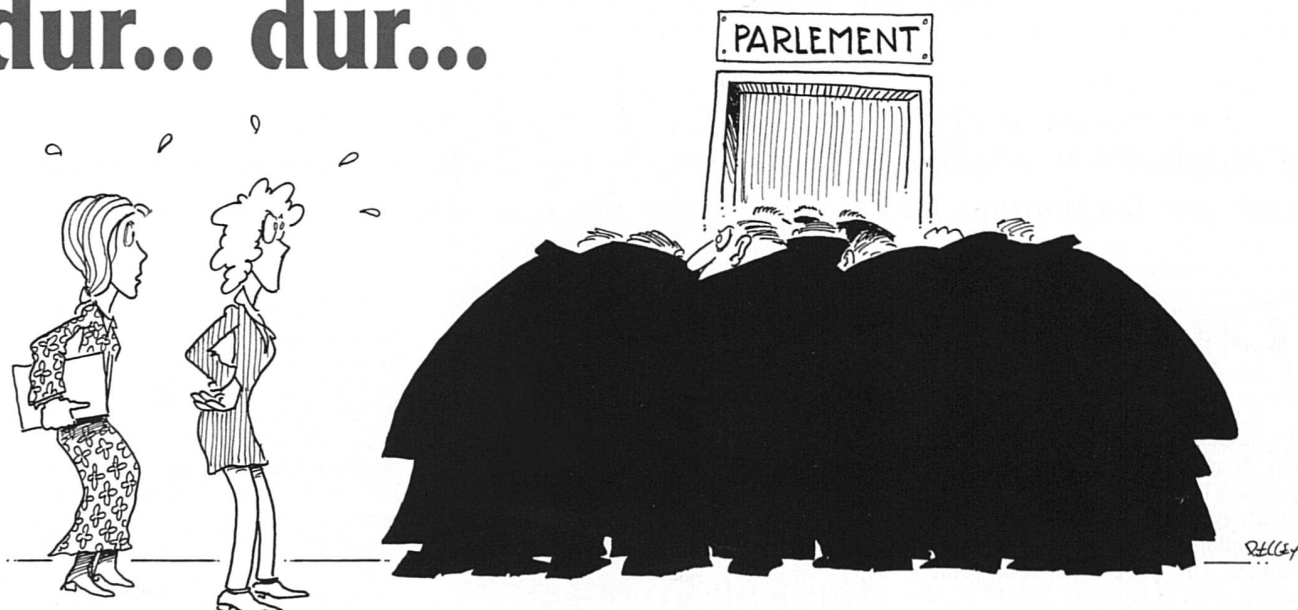
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Femmes et pouvoir politique: dur... dur...



Encore trop absentes du monde politique, les femmes développent des stratégies. L'idée d'une démocratie paritaire inquiète et séduit à la fois. Mais tant que les femmes ne seront pas suffisamment nombreuses dans les sphères décisionnelles, leur parcours dans le monde politique prendra des allures de chemin de croix.

Partout, les femmes comptent les sièges que leurs représentantes occupent, partout elles déplorent d'être trop peu nombreuses dans les autorités politiques, partout elles cherchent des moyens de compenser le privilège masculin ancestral du pouvoir public afin d'accéder, elles aussi, aux postes de décision. Des voix bien pensantes pontifient: «Patience, l'évolution des mentalités est lente, mais le temps corrigera ces injustices. D'ailleurs, il n'y a plus de barrières, l'égalité existe dans les lois. Il suffit de vouloir, il suffit d'être capable, l'électeur et l'électrice la choisira... Attendez, attendez!»

Eh bien non! Le temps n'est plus à l'attente. Les femmes en ont assez de *cet apartheid sexuel qui affecte nos démocraties*, comme le dit Elisabeth Sledziewski, maîtresse de conférences à l'Institut d'études politiques de Strasbourg. Elles en ont assez de subir des lois faites par et pour une majorité d'hommes (80 à 90%). Elles veulent aujourd'hui partager les décisions politiques.

Dossiers de revues et livres abondent qui ont traité le sujet «les femmes et le pouvoir», et tous aboutissent à la même conclusion: les femmes n'aspirent pas au pouvoir par réel goût de la domination et des honneurs. Ce qui les intéresse, c'est le travail bien fait, l'action concrète. Elles font une autre politique, elles aiment mettre la main à la pâte. C'est ainsi qu'elles conçoivent le partage des responsabilités.

En choisissant ce sujet, nous avons décidé de ne pas nous attarder sur cet aspect du problème (traité dans l'*Hebdo*, dans l'*Express*, dans le *Nouvel Observateur* et dans bien d'autres journaux cet hiver) mais plutôt de dresser des constats et de voir de quelle manière concrète on envisage dans plusieurs pays d'augmenter le nombre des femmes politiques.

Car c'est bien une question de nombre, et, le 9 mars, lors du débat sur le projet de loi sur l'égalité, on a pu le vérifier une fois de plus: s'il y avait eu davantage de conseillères nationales de tous les partis, le problème de l'égalité des salaires aurait été ressenti différemment et certains votes auraient eu une autre issue.

A côté d'articles relatifs à certaines élections récentes ou aux femmes élues dans les exécutifs cantonaux, on trouvera plus loin des nouvelles du Portugal, de

Belgique, de la commission européenne chargée de sensibiliser les pays membres de la Communauté en vue des prochaines élections européennes. Maryam Khan nous parle de ces cas rares, soit ces onze cheffes de gouvernement réparties de par le monde. Luisa Ballin a interrogé l'une d'elles, Benazir Bhutto.

Les femmes victimes du machisme politique ne veulent plus se taire et dénoncent publiquement. Deux livres racontent comment elles sont exclues du pouvoir. Notre dossier est donc complété par le témoignage d'Edith Cresson et de Michèle Barzach.

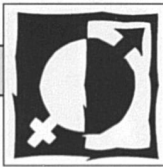
Partout on se pose des questions sur la façon la meilleure de promouvoir les femmes en politique.

Les pays qui présentent de bons scores (le Danemark avec ses 33% de femmes au Parlement, les Pays-Bas avec ses 24%, la Norvège avec ses neuf femmes ministres), ces pays ont adopté des quotas sur les listes de candidats depuis longtemps. D'autres pays ont introduit (l'Italie), ou vont le faire (la Belgique), une législation progressive et peut-être provisoire des quotas, alors que d'autres enfin cherchent à modifier leur système électoral.

L'idée de parité fait son chemin. Mais la parité est un but; reste à trouver les moyens. Il n'existe pas qu'une seule recette. Chacun veut essayer la sienne.

Simone Chapuis-Bischof

(Ce dossier a pu être réalisé grâce à la documentation fournie par Corinne Chaponnière et Miet Smet, ministre du Travail et de l'Emploi, chargée de la politique d'égalité des chances, Bruxelles; par Claude Servan-Schreiber et Françoise Gaspard de *Parité-Infos*; par Claudette Apprill de Strasbourg.)



Partage du pouvoir politique : le critérium féminin

Le principe d'égalité, dans l'Europe communautaire, ne date pas d'aujourd'hui. Plusieurs pays sont à la recherche de la meilleure recette pour que les femmes figurent au tiers des élus politiques. Tour d'horizon.

«**P**eut-on imaginer un monde avec 81% d'hommes et 19% de femmes? Non! Et pourtant il existe, c'est le monde politique.» Le slogan lancé pour la prochaine campagne des élections européennes veut frapper. Il met l'accent sur la nécessité d'augmenter le nombre des femmes dans le futur Parlement européen¹. On y compte en effet, actuellement, 81% d'hommes et 19% de femmes. Une proportion relativement honorable si on la compare à celle de certains pays membres de la Communauté (moyenne des 12: 11,3%, France et Grèce: 5,6%).

Pour rappeler cette réalité, d'autres variantes du slogan sont possibles: «Peut-on imaginer la clientèle d'un supermarché avec 81% d'hommes et 19% de femmes?»

«...81% de pères et 19% de mères?», «...81% de Roméo et 19% de Juliette»... La fantaisie des personnes qui lanceront les campagnes nationales pour les élections européennes ne devrait pas avoir de limites. Ce concept d'action peut être facilement adapté à des situations spécifiques et modulé selon le groupe de population cible auquel on s'adresse.

Une lente évolution

Si la Communauté européenne a cherché depuis 1957 à faire appliquer le principe fondamental du «travail égal-salaire égal» (art. 119 du Traité de Rome), si cinq directives ont été prises dans le prolongement de cet article, cela dès 1975 (Année de la

femme), ce n'est qu'à la fin des années huitante qu'on voit apparaître une nouvelle préoccupation, celle d'assurer aux femmes un égal accès aux fonctions d'influence et de prise de décision.

La commission européenne ne s'est pas bornée à contrôler l'application des normes juridiques supranationales (art. 119 et directives) dans les pays membres de la Communauté, elle a contribué à la sensibilisation des populations par des «programmes d'action pour l'égalité des chances». Les deux premiers programmes visaient essentiellement à améliorer les conditions de travail et de salaire des femmes, à encourager leur formation...

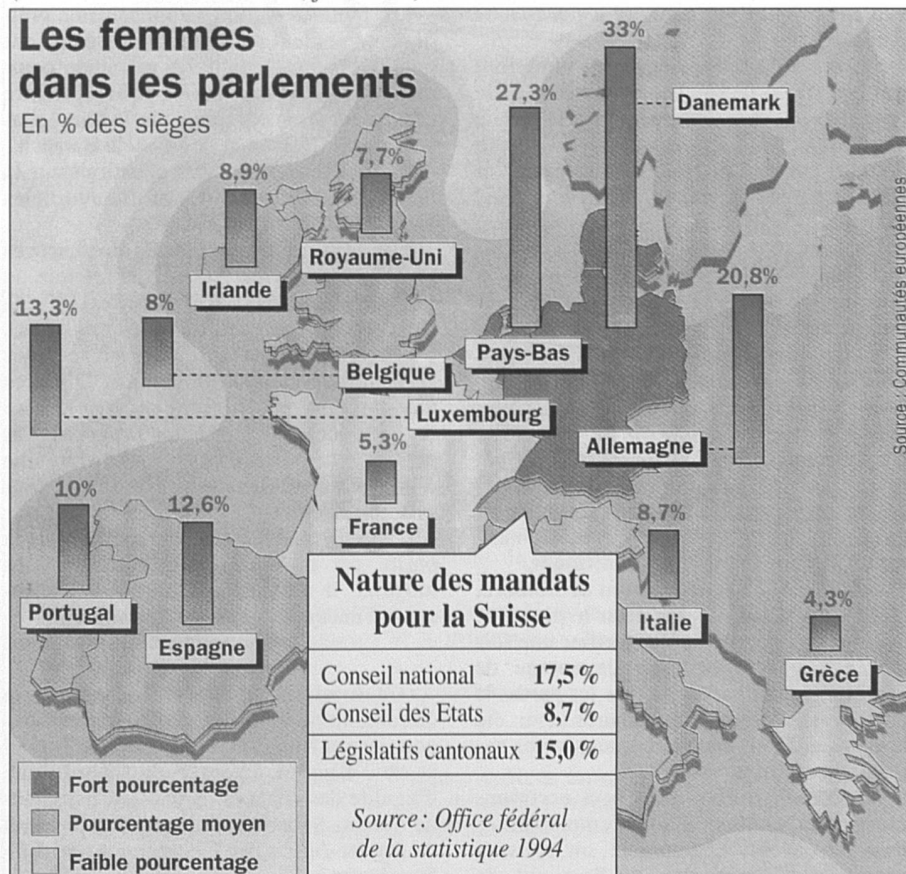
Le troisième programme d'action (1991-1995) apporte un élément nouveau: outre les objectifs concernant l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail et la valorisation de leur travail, ce programme veut l'intégration du principe d'égalité dans la politique générale et la suppression des obstacles qui entravent la participation des femmes aux décisions politiques. La commission entend donc – afin de favoriser un progrès durable et un changement des mentalités – développer des actions au-delà du domaine de l'emploi.

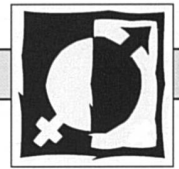
Dans le cadre de ce 3e programme d'action, la commission a créé un réseau d'experts sur «Les femmes dans la prise de décision», réseau chargé d'analyser les barrières que doivent franchir les femmes qui visent un poste de décision et de stimuler les activités organisées en vue de renverser ces barrières.

L'année 1992 s'est terminée par une importante conférence (organisée en collaboration avec le Lobby européen des femmes) à Athènes: «Les femmes au Pouvoir.» Les participantes de tous les pays y ont signé une déclaration exigeant des changements fondamentaux dans les procédures de prise de décision.

Suite à la Déclaration d'Athènes, le réseau a décidé de se concentrer sur l'élection des femmes au Parlement européen en juin 1994 et de développer les instruments nécessaires à cette impulsion. Un certain budget a été prévu pour soutenir des actions locales visant à informer les femmes, les groupes politiques et le grand public de la nécessité d'une participation égale des hommes et des femmes dans les organes

(Source: *Nouvel Observateur*, janvier 94)





politiques. La forme de l'action n'est pas déterminée, il peut s'agir de séminaires, de sessions de formation, de campagnes de presse, etc. Préférence a été donnée aux projets les plus novateurs. Seize projets ont été retenus. C'est dans ce cadre que Lisbonne a vécu la première assemblée paritaire de l'histoire: quarante-huit heures de débat entre une centaine de femmes et un nombre égal d'hommes.

Expérience novatrice

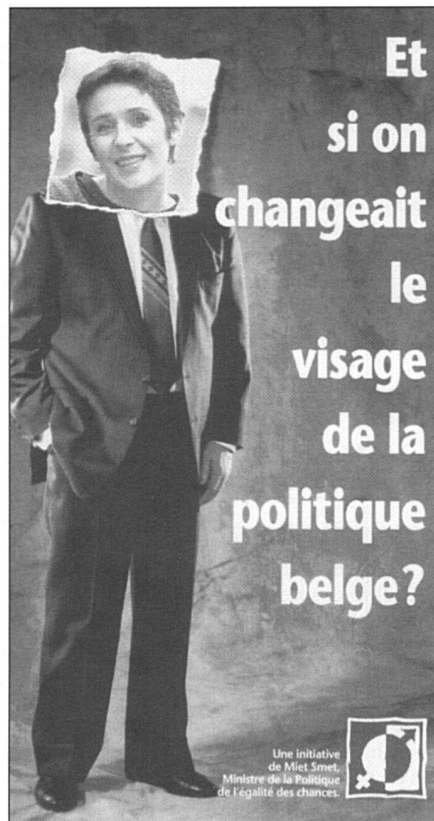
Les 31 janvier et 1er février 1994, devant la presse portugaise et internationale, des députées et des députés ont débattu de l'exigence démocratique qu'est la parité².

L'idée de convoquer une assemblée comportant autant de femmes que d'hommes prêts à consacrer deux journées pour travailler ensemble, à creuser le problème de la parité, à analyser les réticences et résistances qu'elle suscite, cette idée aurait été impensable il y a quelques années. C'est aux membres du réseau portugais «Femmes dans la prise de décision politique» que revient le mérite d'avoir voulu provoquer ce débat.

On a fait appel aux anciennes élues et aux actuelles, 138 depuis 1974; 105 ont accepté de jouer le jeu. Elles étaient chargées de se trouver un partenaire parmi les anciens députés et les actuels. Inutile de dire que certains hommes ont craint le ridicule et ont refusé de participer à cette assemblée fictive, alors qu'au dernier moment d'autres étaient vexés de ne pas avoir été invités.

Le premier jour de session a été décevant. On n'y a entendu que des lieux communs pour qui connaît un peu la situation des femmes.

Le deuxième jour, nous dit Claudette Apprill, invitée d'honneur, la discussion est devenue plus concrète et plus efficace, des propositions ont été lancées. Le secrétaire général du Parti socialiste a annoncé qu'il déposerait à l'Assemblée nationale un projet de loi applicable dès les élections législatives de 1995. Estimant que sans une législation appropriée, la situation ne



Affiche de la campagne en Belgique.

changerait jamais, il entend proposer un système – et dans son esprit il ne s'agit pas d'un quota – de représentation proportionnelle garantissant une participation minimale de l'un et l'autre sexe dans chaque arrondissement électoral.

Maria-Lourdes de Pintasilgo, ex-première ministre, a défendu de façon brillante le concept de parité. Elle estime que c'est le seul qui permettra, dans ce moment particulier de l'Histoire marqué par la fin de l'affrontement est-ouest, de repenser et de refonder la démocratie.

Au terme de ses travaux, le parlement paritaire fictif a adopté plusieurs résolutions. Il adressera une demande au Parlement officiel, celle d'organiser tous les quatre ans une assemblée paritaire aussi

longtemps que la parité ne serait pas instaurée, cela afin de débattre des relations entre hommes et femmes dans la sphère publique.

Claudette Apprill, secrétaire jusqu'à fin 1993 du Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes, à qui nous avons téléphoné à Strasbourg, estime que ces deux journées sont un événement capital dans l'histoire de la cause féminine.

Albert II, roi des Belges

«A tous, présents et à venir, salut.» Ainsi commence toute loi belge. Ainsi débute l'avant-projet de loi «visant à promouvoir une répartition équilibrée des hommes et des femmes sur les listes de candidatures aux élections», avant-projet adopté par le Conseil des ministres le 22 octobre 1993.

Le suffrage féminin a été instauré en 1948, mais, grâce à une loi spéciale sur l'éligibilité, des femmes siégeaient déjà au Sénat depuis 1921 et, à la Chambre des représentants, depuis 1929. Jusqu'aux années septante, le nombre de femmes élues tournait autour de 2 à 4%. En 1974, le nombre a doublé. Depuis, c'est la stagnation.

Le projet de loi présenté a pour but d'accroître la proportion de femmes sur les listes de candidatures aux élections (Parlement, Conseils, Conseils provinciaux, Conseils communaux, Parlement européen). Le quota sera d'un tiers-deux tiers (25% durant une période transitoire de cinq ans). L'originalité du projet est la suivante: le quota de candidats du même sexe sera basé non pas sur le nombre total de candidats figurant sur une liste, mais sur le nombre de sièges à pourvoir, y compris les suppléants. Cela n'exclut ainsi pas les listes entièrement masculines ou féminines: simplement ces listes ne peuvent pas présenter autant de candidats.

Simone Chapuis-Bischof

¹ Documentation: conférence de presse, Bruxelles, octobre 1993.

² Documentation: article de Françoise Gaspard dans *Parité-Infos*, journal de l'Association française du même nom.

Parité: une rivière qui fait son lit

(sch) – C'est Claudette Apprill qui, en 1989, devant les lenteurs de l'évolution des mentalités, lassée d'organiser année après année des séminaires et des colloques sur «l'égalité» eut l'idée de lancer le mot «parité». Hommes et femmes, nous sommes des pairs, se dit-elle. Le titre du séminaire des 6 et 7 novembre 1989 fut «La démocratie paritaire, quarante ans d'activité du Conseil de l'Europe». Elizabeth Sledziewski, maîtresse de conférences à l'Institut d'Etudes politiques de Strasbourg, et auteure de l'excellent rap-

port de ce séminaire, assura ainsi la diffusion de ce nouveau concept.

Un passage de ce rapport éclaire particulièrement bien le problème: «Il convient d'engager une réflexion sur la notion d'universalité des droits de la personne humaine, sous l'angle de sa double expression féminine et masculine, marquant ainsi une rupture avec l'universalisme basé sur le concept de l'être humain abstrait, non sexué. Ainsi cette approche nouvelle impliquera notamment une reformulation des textes proclamant les grands principes dé-

mocratiques, en vue de préciser clairement que l'homme et la femme sont concerné(e)s.

» Dès lors que l'humanité est reconnue comme étant féminine et masculine, la participation paritaire de l'homme et de la femme devient une condition sine qua non de la démocratie. »

Ajoutons que Claudette Apprill et Elisabeth Sledziewski ont fait école: partout, il y a aujourd'hui des associations «Pour la démocratie paritaire»: en France, en Espagne, au Portugal, en Italie, en Belgique...



Ce siècle aura vu sous toutes ses latitudes (et parfois dans les pays où l'on s'y attend le moins comme la Turquie et le Pakistan) un certain nombre de femmes accéder à des fonctions de prestige. Kim Campbell au Canada, Tansu Ciller en Turquie, Hanna Suchocka (jusqu'en septembre 93) en Pologne, Vigdis Finnbogadóttir en Islande, Gro Harlem Brundtland en Norvège, Mary Robinson en Irlande, Maria Liberia Peters aux Antilles néerlandaises, Mary Eugenia Charles en Dominique, Violeta Chamorro au Nicaragua, Khaleda Zia au Bangladesh et Benazir Bhutto au Pakistan, sont aujourd'hui cheffes, de gouvernement ou d'Etat. Cela ne fait que onze femmes pour quelque cent cinquante pays dotés d'un système parlementaire.

La politique reste toujours une affaire d'hommes. Une enquête de l'Union interparlementaire confirme que «presque partout les femmes restent largement exclues du pouvoir politique». Sauf dans les pays nordiques, où elles dépassent 30% au Parlement. La Norvège est en tête dans le domaine de la féminisation du politique. Gro Harlem Brundtland, qui gouverne ce pays depuis 1986, a nommé neuf femmes dans un gouvernement qui compte vingt-et-un membres. On retrouve le même pourcentage au Parlement. En dessous de 7%: Grande-Bretagne, Espagne, Portugal, Grèce,

Turquie. En France, patrie d'Olympe de Gouges, les femmes députées occupent moins de 6% de sièges à la Chambre. Au-dessus de 15%: Allemagne, Benelux, Islande et Suisse. Quant aux pays de l'Est, les femmes ne sont que 8% dans les parlements contre 25% en 1988. Le retour à l'économie de marché n'a pas amélioré leur situation. Mais d'une manière générale, le régime communiste n'avait pas fait la part belle aux femmes.

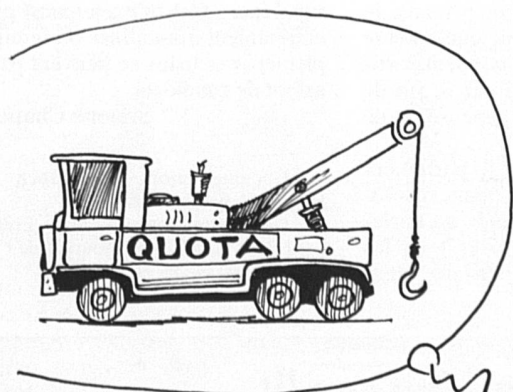
Ailleurs dans le monde

En Suisse, la lutte pour faire progresser l'égalité des deux sexes dans le domaine académique et politique n'a pas toujours été facile. Les pionnières Marie Goegg Pouchoulin, Camille Vidart, Pauline Chaponnière et Emilie Gourd ont ouvert la voie. Elles ont lutté pour faire progresser l'égalité politique des deux sexes dans ce pays démocratique. Le 7 février 1971, l'égalité politique au niveau fédéral fut accordée aux femmes suisses. Mais le combat est loin d'être terminé. Pour la Genevoise Christiane Brunner, cela ne signifie

pas qu'il soit perdu d'avance. Elle met en évidence la nécessité d'une représentation féminine au gouvernement. Son audace heurtera la sensibilité de la majorité de la classe politique suisse. Mais Ruth Dreifuss est là, propulsée en moins d'une semaine à la magistrature suprême. Ruth Dreifuss devient la deuxième conseillère fédérale, après Elizabeth Kopp qui a dû démissionner en 1988 suite au scandale qui a ruiné sa carrière politique.

Quelles que soient les difficultés, aujourd'hui les femmes sont parvenues à occuper une place dans la société politique. Personne ne songe d'ailleurs à la leur contester. Leur participation à la vie politique est même considérée comme une condition nécessaire de la démocratie. Et leur exclusion dans le passé comme un oubli ou encore un retard de la conscience. Reste à savoir si leur engagement doit se limiter à un simple acquiescement aux possibilités qui leur sont laissées? Ou doivent-elles encore dénoncer les insuffisances, les exclusions? Démasquer le jeu subtil entre l'invite à la participation dans les affaires politiques lorsqu'elles se plient aux règles, et le rejet lorsqu'elles décident de définir ou encore de changer ces mêmes règles? Il faut donc suivre le combat sur un autre front. Pourquoi? Pour éviter à l'histoire un autre retard de la conscience.

Maryam Khan-Akbar





Femmes au gouvernement: la nouvelle génération

Elles ne sont que douze en Suisse à occuper un siège dans un gouvernement cantonal. Portrait type de l'élue idéale.

Elles sont douze femmes, depuis l'élection le 27 mars dernier de la démocrate chrétienne bâloise Elsbeth Schneider, à détenir un siège dans un exécutif cantonal suisse. Tout comme Ruth Dreifuss, seule aux côtés de ses six collègues masculins, elles se retrouvent solitaires face à leurs confrères. Douze femmes qui présentent entre elles, malgré la diversité des cantons qu'elles gouvernent collégialement, d'étonnantes similitudes.

Hedi Lang a ouvert la voie en accédant au gouvernement zurichois en 1983. Cette ancienne présidente du Conseil national accomplit actuellement sa troisième législature. Cheffe pendant huit ans du Département de la justice, elle a passé en 1991 à la tête du Département de l'économie publique.

Il a fallu attendre 1986 avant que deux autres femmes réussissent le saut à l'exécutif. Roselyne Crausaz, démocrate-chrétienne fribourgeoise, économiste et députée, a reçu la direction des Travaux publics. Quatre ans plus tard, elle n'est pas réélue, suite à une campagne de dénigrement larvée. Elle a bu le chômage jusqu'à la lie avant de retrouver un emploi. Leni Robert, écologiste bernoise, quitte le Conseil national pour diriger le Département de l'éducation. Elle n'est pas réélue non plus quatre ans plus tard, suite au retour des radicaux au gouvernement bernois. Elle a été depuis lors réélue au Conseil national.

Au tournant des décennies huitante-novante, le mouvement a connu une constante progression avec le succès de la Soleuroise Cornelia Füg, candidate dissidente du Parti radical, qui occupe la direction des Travaux publics et de l'Agriculture. Les citoyennes et citoyens de Lucerne, Schwytz, Obwald, Argovie, Bâle-Ville, Berne en Suisse alémanique élisent des femmes. En Suisse romande, Ruth Lüthi est la seconde femme à entrer au Conseil d'Etat fribourgeois en 1990, où elle assume la direction de la Santé publique, suivie par Odile



Montavon, ministre jurassienne de l'Education et des Affaires sociales et Martine Brunschwig-Graf, qui préside aux destinées de l'Instruction publique à Genève. Le printemps pourrait faire éclore prochainement de nouvelles conseillères d'Etat en Thurgovie, à Berne et à Glaris. Le canton de Vaud n'aura pas su saisir sa chance.

Portrait type

Le portrait-robot de la Suisse qui exerce des responsabilités au service de sa commune ou de son canton, a été dessiné par la politologue Thanh-Huyen Ballmer-Cao. Il s'agit d'une femme de plus de 40 ans, mariée et mère de famille, ayant accompli des études universitaires et vivant à l'abri du besoin. Disposant de suffisamment de ressources intellectuelles et financières, elle s'engage en politique à l'échelon de sa commune, passant du pouvoir législatif aux responsabilités d'exécutif ou bifurquant sur le parlement cantonal grâce à ses activités au service de son parti. Un passage aux Chambres fédérales, rehaussé par des activités en commission, lui fournit des atouts supplémentaires. Elle est censée

faire ses débuts dans les domaines passant pour «classiquement féminins»: la politique sociale, les écoles, la santé, l'environnement.

La génération des femmes qui ont dû lutter pour obtenir l'égalité politique et prouver qu'elles étaient «meilleures» que les hommes, cède progressivement la place à une nouvelle génération de femmes dotées d'une solide expérience professionnelle et politique, osant affirmer leur confiance en soi. Les pionnières, autant que celles qui sont en train de prendre le relais, témoignent pourtant de leur indépendance d'esprit. Elles ne se gargarisent pas de formules creuses et, misant sur la transparence, font parfois des entorses à la collégialité, au risque d'y perdre quelques suffrages.

Un cas unique

La Municipalité de Berne, où les femmes détiennent depuis mai 1993 la majorité avec quatre sièges sur sept, fournit à la fois l'exemple du changement et de la continuité en politique. Quatre femmes, quatre partis politiques. Joy Matter, Jeune Berne et Liste libre, dirige les Ecoles; Therese



Edith Cresson, un lynchage programmé

Seule femme première ministre en France, Edith Cresson a été abattue par le cruauté du machisme. Dans une enquête publiée par la journaliste française Elisabeth Schemla, la politicienne dénonce après des mois de silence.

Le suicide, elle y a pensé, comme Bérégozov. Mais cette fuite devant le destin n'appartient pas à sa nature. Edith Cresson ironise: «Ça leur aurait fait trop plaisir. Ils auraient dit: c'est une femme, elle n'a pas tenu le coup!» L'expatriée ministre française a un tempérament de fonceuse. Elle est courageuse, bagarreuse, honnête et réaliste. Elle aime le pouvoir à condition qu'il soit l'instrument de l'action, d'un projet. En s'engageant dans la lutte politique, ce n'est pas la gloire qu'elle recherchait, mais le bien de la France et de François Mitterrand, son protecteur, avec d'autres comme Abel Farnoux, son conseiller spécial. Elle a toujours eu besoin, dans sa vie, d'un idéal masculin pour foncer. Mais qui n'en pas besoin? Dès 1981, elle a été ministre de l'Agriculture, puis des Affaires européennes, ensuite du Commerce extérieur. Là, elle a tellement bien su faire progresser les PME à l'étranger que Delors a dit d'elle: «C'est la meilleure ministre du Commerce extérieur».

C'est en mai 1991 que Mitterrand, voulant remplacer Michel Rocard, décide de créer l'événement, de bousculer l'establishment politico-socialiste en nommant une femme premier ministre,



Courageuse, pas toujours diplomate, Edith Cresson a donné sa vie pour un combat qui s'achève dans la haine, l'antiféminisme et la trahison.

Edith Cresson. Son style bagarreur, son franc-parler, ses phrases crues («La bourse, j'en ai rien à cirer!» «Les Japonais, ces fourmis...») ne plaisent pas à tout le monde. Mais Mitterrand lui dit:

«Continuez à bousculer, à réformer, c'est bien.» Face aux leaders d'un Parti socialiste qui va vers la décomposition, rongé par les affrontements de personnes, face au «Bébête Show», l'émission la plus populaire de la TV où, de façon raciste et sexiste, elle apparaît comme la putain, maîtresse de Mitterrand, une créatine. La première ministre est lessivée. C'est cet acharnement de la rumeur contre cette lutteuse au pouvoir que décrit de façon passionnante, comme un polar, la journaliste française Elisabeth Schemla.

Pour raconter les onze mois d'Edith Cresson à la tête du pouvoir à Matignon (mai 91-avril 92), Elisabeth Schemla, rédactrice au *Nouvel Observateur*, a rencontré plus de cinquante personnalités politiques, dont François Mitterrand. Seuls Laurent Fabius et Michel Rocard n'ont pas accepté de la voir.

Le livre se termine par la rencontre fortuite d'Edith Cresson avec François Mitterrand, lors de l'ensevelissement de P. Bérégozov, qui avait succédé à Edith Cresson et qui, plus tard, s'est suicidé, lui aussi accablé par la rumeur. C'était le 4 mai 1993. Les propos échangés sont d'une cruelle banalité: «Bonjour-Bonjour. Comme le pouvoir politique peut être cruel!»

Jacqueline Berenstein-Wavre

Elisabeth Schemla, *Edith Cresson, la Femme piégée*, 342 pages, Flammarion, septembre 93.

Frösch, écologiste, est la «ministre» des Finances de la ville; Theres Giger, radicale, préside aux destinées des Travaux publics; Ursula Begert, démocrate du centre, s'occupe de la Santé et de la Prévoyance sociale. Comme si les hommes avaient pris un malin plaisir à leur confier des départements pas forcément populaires en période de vaches maigres.

Elles disent d'une seule voix être à l'écoute de leur parti avec lequel elles entretiennent de bonnes relations. Parlant vrai, elles échangent à l'occasion des propos vifs. Ce qui ne les empêche pas, la séance terminée, de s'enquérir de l'état d'âme de leurs collègues. Pragmatiques, elles empoignent les problèmes, et peu soucieuses de prestige personnel elles recherchent aide et conseil auprès de leurs collègues femmes par-dessus les clivages politiques. Leurs trois collègues masculins les considèrent avec une pointe d'envie, tout en étant au fond très fiers d'elles. Préfiguration de ce que pourrait être un Conseil d'Etat ou un Conseil fédéral où les femmes seraient majoritaires?

Anne-Marie Ley

A l'agenda

D'Adélaïde à Genève: les rendez-vous «Femmes et pouvoir»

A l'occasion du 100e anniversaire du suffrage féminin en Australie du Sud, une conférence internationale est organisée:

«Women, power and politics»

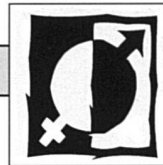
du 8 au 11 octobre 1994 à Adélaïde.

Thèmes: femmes et gouvernement - femmes et économie - femmes et formation - droits des femmes et droits de la personne. (Renseignements: Elisabeth Eaton, Conference Secretariat, PO Box 986, Kent Town, South Australia 5071.)

Un atelier à Genève:

Femmes, féminismes, pouvoirs

organisé par un groupe de travail du Collectif 14 juin. Séances en cours jusqu'à fin avril. Journée de réflexion: le 7 mai. (Renseignements: case postale 459, 1211 Genève 24.)



Michèle Barzach, une démocratie à réinventer

En plein cœur du procès sur le sang contaminé, Michèle Barzach s'interroge. De ses réflexions naît un livre qui dénonce les carences du système politique.

« **C**e livre est né, un matin de novembre, d'un moment politique que je qualifie d'hystérie collective. » A la fois une réflexion sur la politique de la santé et un constat de l'absence des femmes dans les niveaux décisionnels, le plaidoyer que vient de publier Michèle Barzach* est intéressant à plus d'un titre.

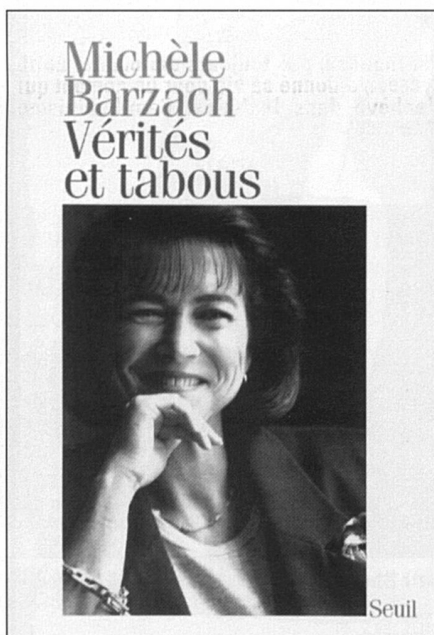
Gynécologue pratiquante pendant quinze ans, ministre de la Santé pendant deux ans, actuellement conseillère en stratégies de santé travaillant notamment avec l'OMS, Michèle Barzach sait de quoi elle parle quand elle traite de sujets tels que médecine, assurance maladie, toxicomanie, sida en France ou en Afrique... Ce sont quelques titres de chapitre où elle présente avec clarté son expérience.

La synthèse qu'elle fait de l'évolution actuelle de la médecine impressionne la non-spécialiste de ce sujet (que je suis) et devrait devenir la lecture de chevet de certains défenseurs de l'organisation hospitalière et médicale telle qu'elle existait il y a vingt ans ou plus. Les progrès obtenus ces dernières années dans l'imagerie médicale, en biologie, dans la connaissance du cerveau, dans le diagnostic prénatal, dans la fabrication des médicaments, dans la possibilité d'intervenir sans « ouvrir » (méthodes de traitement non invasives) – pour ne citer que quelques domaines – les progrès réalisés sont tels qu'ils vont ou sont en train de bouleverser la médecine de façon difficilement imaginable. Et il faut que les autorités politiques et les cadres médicaux en prennent conscience et s'adaptent.

Pour avoir été ministre de la Santé entre 1986 et 1988, Michèle Barzach est l'une de celles et ceux qui ont été confrontés brutalement avec un phénomène nouveau et particulièrement catastrophique, le sida. Et chacune des mesures proposées politiquement s'est heurtée à l'incompréhension, à la lenteur, aux tabous, à l'hostilité. Un seul exemple: en 1987, la vente des seringues a été libéralisée (jusqu'à il fallait une ordonnance médicale). Cette mesure prioritaire dans le choix des actions de protection contre l'épidémie n'a encore aujourd'hui pas été acceptée par tous les pharmaciens français!

Le fil conducteur

Un chapitre du livre est évidemment consacré à l'affaire du sang contaminé, mais ce n'est ni un plaidoyer ni un réquisitoire. De même que Michèle Barzach ne consacre que quelques pages discrètes à son éviction du RPR, elle ne profite pas d'analyser en long et en large la part qu'elle aurait pu prendre ou non dans cette affaire. Elle informe.



Son information est capitale aussi en ce qui concerne l'Afrique, où elle est allée plusieurs fois en mission. Ce chapitre est bouleversant. On le sait, un sida sur deux est africain et, là-bas, le problème est décuplé du fait des habitudes sexuelles, des règles de société et de l'insuffisance d'encadrement médical. Les chiffres donnés dépassent tout ce qu'on peut imaginer :

- Ouganda: 30% de la population est séropositive.

- Zone frontière entre l'Ouganda et la Tanzanie: 19 000 habitants, 3000 tombes, 3000 orphelins, 35% des femmes enceintes séropositives.

Les forces vives de l'économie locale sont décimées, il n'y a, dans certaines régions particulièrement atteintes, plus personne pour cultiver et nourrir la population. La misère, la famine, la mortalité infantile s'accroissent plus que jamais.

Résoudre les problèmes de santé de nos pays et du tiers monde est une des tâches primordiales des autorités politiques. Encore faudrait-il qu'elles prennent conscience qu'une des raisons essentielles du dysfonctionnement de l'Etat (Michèle Barzach parle de la France, mais son analyse peut s'appliquer à bien d'autres démocraties voisines), c'est l'absence de femmes.

Constatant qu'après cinquante ans de droits politiques les femmes, qui forment 53% de la population, n'ont que 5% des leurs au Parlement, constatant qu'une loi sur les quotas avait été déclarée anticonstitutionnelle, elle ne voit qu'une solution, la démocratie paritaire.

Laissons-lui la parole: « *La parité des sexes est d'ailleurs une des conditions de la démocratie, au même titre que la séparation des pouvoirs et le suffrage universel. Elle devrait donc être inscrite dans le droit. Elle ne pourra s'imposer que par la loi.* »

« *Le combat promet d'être rude. La parité sera sans doute l'occasion de bagarres comme les femmes en ont déjà mené, pour disposer librement de leur salaire, pour voter, pour choisir le moment de leur maternité grâce à la contraception ou pour la légalisation de l'avortement. Elle ne sera peut-être instaurée que sous l'effet d'un mouvement social puissant. Mais, après tout, ce fut le cas pour d'autres piliers de notre démocratie, comme le suffrage universel ou la gratuité et l'obligation de l'école pour toutes et tous.* »

« *Ce combat vaut certainement d'être mené, même s'il apparaît utopique à certains. Il permettrait pourtant de revaloriser non seulement le rôle des femmes, mais aussi celui de la politique.* »

Simone Chapuis-Bischof

* *Vérités et Tabous*, Michèle Barzach, Editions du Seuil, 1994, 213 p.



Benazir Bhutto: la séduction du pouvoir

Difficile d'exercer le pouvoir. Encore plus périlleux lorsque qu'il s'agit d'un pays aux traditions musulmanes ancestrales. Rencontre avec la première ministre du Pakistan.

Benazir Bhutto est une femme pressée. Elle sait être l'un des chefs de gouvernement les plus médiatiques de la planète et user de toutes les tribunes pour promouvoir un Pakistan résolument tourné vers l'ouverture économique et culturelle. Que ce soit à Davos (en janvier), à Genève, où elle a pris la parole devant la Commission des droits de l'homme, ou à Sarajevo, où elle s'est rendue en compagnie de son homologue turque Tansu Ciller.

Benazir Bhutto n'a cessé d'afficher ses priorités: solution du différend qui l'oppose à l'Inde, à propos du Cachemire, et solidarité active avec les femmes, en particulier celles de Bosnie-Herzégovine.

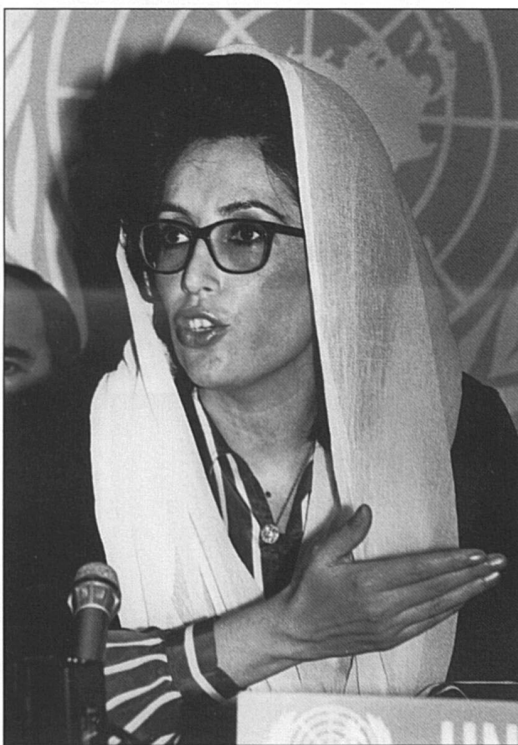
Nous l'avons rencontrée à Davos, où elle a accepté de prendre nos questions... pour nous en donner réponse à Genève, où elle est venue fustiger la politique menée par le gouvernement indien au Cachemire, devant la 50e session de la Commission des droits de l'homme qui s'est tenue du 31 janvier au 11 mars. Déterminée à voir la communauté internationale mettre enfin en œuvre, au moyen d'un référendum, les résolutions onusiennes concernant cette région à majorité musulmane, sous contrôle indien, Mme Bhutto a vivement exhorté la Commission des droits de l'homme «à ne pas fermer les yeux devant une injustice qui a déjà fait 40 000 victimes».

Pour Mme Bhutto, «il ne devrait plus y avoir aujourd'hui de conflits idéologiques ou religieux là où il y a développement économique, justice sociale, respect des droits de la personne humaine et des lois internationales. Que ce soit en Bosnie ou au Cachemire, la force a été utilisée pour bafouer ces droits et imposer une solution inacceptable pour les peuples.» Et la première ministre du Pakistan de souligner que si elle avait décidé de se rendre à Sarajevo avec la première ministre turque Tansu Ciller, «ce n'était pas seulement en tant que cheffes d'Etat, mais surtout en tant que femmes et mères.»

Le goût du pouvoir

Benazir Bhutto est une femme de pouvoir et ne s'en cache pas. Son programme

politique, que résume l'Agenda pour le changement, est basé sur «la démocratisation du Pakistan par la rupture de son isolement international et l'intégration au village global au moyen de la stabilité économique.»



Benazir Bhutto lors de son passage à Genève.
(Photo H. Salgado)

Si la fille du défunt Ali Bhutto refuse le «label féministe», elle revendique une «promotion active des droits de la femme». Le Pakistan vante d'ailleurs le premier poste de police féminin au monde, ainsi qu'une banque dirigée par des femmes pour aider d'autres femmes.

Quotas pour les femmes au Parlement, juges féminins, éducation pour tous d'ici l'an 2000, protection du droit des enfants et surtout des petites filles et élimination du travail des mineurs sont les défis majeurs de cette première ministre de charme et de choc.

Mais Mme Bhutto sait que pour mener à terme les réformes qu'elle a entreprises, elle doit tenir compte du poids de la tradi-

tion, importante dans un pays de confession musulmane. Et l'on se souvient d'une émission de télévision où des femmes estimaient que leur première ministre n'avait aucune chance d'être prise au sérieux puisque – affirmaient-elles de façon péremptoire – elle n'était qu'une femme. Loin de se décourager, Benazir Bhutto sait «par expérience, l'importance du facteur économique qui permettra aux femmes d'assurer leurs droits.» Et de mettre l'accent sur le partenariat public et privé pour la création d'écoles et d'hôpitaux.

Benazir Bhutto n'esquive pas non plus la question du travail des enfants, véritable fléau au Pakistan. «Si aujourd'hui 40% des enfants sont scolarisés chez nous, notre tâche spéciale est que tous aient accès à la scolarité d'ici l'an 2000», dit-elle, tout en assurant que sa fille et son fils auront la même éducation. Souhaitera-t-elle les préparer au pouvoir, comme elle le fut par son père, l'ex-premier ministre Ali Bhutto? «Ce sera à eux de décider et de choisir leur vie» est la réponse.

L'étoffe d'un Bhutto

Benazir Bhutto ne parle pas volontiers de sa vie privée. Si le pouvoir a toujours fait partie de son environnement naturel, pour être née dans l'une des familles les plus influentes du Pakistan, la presse de son côté n'a cessé de la traquer depuis son accession au pouvoir. Son mariage, que les médias qualifièrent «d'arrangé», et les déboires juridico-financiers de son époux précipitèrent d'ailleurs sa première chute politique. Et aujourd'hui, la lutte que lui livrent sa mère et son frère pour la direction du pays est du domaine public. Mais pour Benazir Bhutto, qui a connu les geôles de la dictature, à l'époque de l'arrestation puis de la pendaison de son père, ce ne sont que «prétextes pour diviser le PPP». Et de conclure, pragmatique: «C'est une question politique qui doit être résolue en termes politiques et c'est le parti qui a choisi.» Et le verdict du PPP a été sans équivoque: la seule à avoir l'étoffe d'un Bhutto, c'est elle, Benazir.

Luisa Ballin